

**FORMATION D'EDUCATEUR
EN ECOLE DE VOLLEY BALL**

COMITE DES ALPES MARITIMES VOLLEY BALL

Maison Régionale des Sports – « Esterel Gallery »

809 Boulevard des Ecureuils – 06 210 MANDELIEU

– 04 93 97 46 88 – fax : 04 92 97 46 89

cd06volley@yahoo.fr - <http://www.cd06volley.com>

SAISON 2011 – 2012



PRESENTATION GENERALE

Dirigé vers les plus jeunes (public des écoles de sport, ou activités scolaires et périscolaires), l'éducateur en école de volley-ball doit donner, au sens propre du terme animation, de la vie à des groupes constitués autour d'une initiation et d'une 1^{ère} approche du volley-ball.

Il organisera l'accueil et la fidélisation du public dans l'association.

Il devra savoir favoriser l'accès à l'entraînement pour les équipes de jeunes et la participation à une compétition de débutants.

La formation se décompose en deux parties distinctes : **EEVB 1 et EEVB2**.

Le niveau EEVB1 → "Premier pas dans l'école de volley-ball", donne les bases à tout candidat qui veut s'investir dans une école de volley-ball sous la responsabilité d'un EEVB 2.

Le niveau EEVB2 → "Vers l'éducateur confirmé", propose un perfectionnement à ceux qui veulent diriger et développer une école de volley-ball ou de beach volley.

La validation EEVB 1 et EEVB 2 donne le diplôme d'Educateur en Ecole de Volley-Ball.

Public concerné :

Personnes qui se destinent à intervenir dans une école de Volley-Ball puis à la diriger.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'accueil et la prise en charge et la fidélisation. d'un public d'enfant (*moins de 13 ans*) dans un environnement sécurisé et sécurisant.
- Favoriser le développement moteur et social du public.
- Adapter sa pédagogie au public concerné.
- Rendre l'enfant acteur d'un projet sportif collectif agréable et convivial.
- Promouvoir et développer la structure.

Compétences majeures développées :

- Etre capable de favoriser un développement moteur harmonieux de l'enfant.
- Organiser une mise en activité de tous et pour tous.
- Construire les fondamentaux techniques et tactiques de la pratique.
- Organiser et gérer un tournoi, un plateau sportif (*arbitrage, règles du jeu salle et beach*).
- Accueillir dans un club, présenter la structure.
- Relations au public, médiatisation.
- Encadrer des groupes d'enfants.
- Concevoir et évaluer une séance d'initiation ou de perfectionnement.
- Connaître la réglementation.
- Sécuriser l'environnement de la pratique.

Conditions à remplir

Avoir 16 ans – être licencié volley-ball pour la saison en cours.

Durée

EEVB1 → 4 jours ou 30 heures.

EEVB2 → 4 jours ou 30 heures.

Evaluation et suivi de la formation

Intervenir sur une école de volley sur la saison en cours.

Validation par une visite du formateur.

Participation à 2 actions départementales.

Validité du diplôme

Tous les 4 ans, revalidation par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue organisé par la commission régionale technique.

Evolution possible

Educateur en école de Volley-Ball 2^{ème} degré, Brevet Professionnel des activités de Sport Collectif ou entraîneur régional 1^{er} degré.

Responsable du dossier d'inscription

Comité Départemental des Alpes Maritimes Volley Ball.

Coordonnateur

Formateur Animateur de Réseau de la zone technique.

Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates

EDUCATEUR EN ECOLE DE VOLLEY 1°
SAMEDI 28 JANVIER 2012 - 9 h / 12 h
SAMEDI 11 FEVRIER 2012 - 9 h / 12 h
SAMEDI 18 FEVRIER 2012 - 9 h / 12 h
SAMEDI 17 MARS 2012 - 9 h / 12 h
SAMEDI 24 MARS 2012 - 9 h / 12 h
SAMEDI 31 MARS 2012 – 9 h / 12 h
+ Deux journées pratique sur une rencontre Ecole de Volley

Le module EEVB 2 sera mis en place en 2012-2013

Lieu

Maison Régionale des Sports MANDELIEU.

Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

80 € pour l'EEVB 1 et 80 € pour l'EEVB 2.

Date limite d'inscription

27 janvier 2012 pour l'EEVB 1.